



COMPTE RENDU DU CDAS du 08/10/2020

Jeudi 08 octobre 2020, s'est tenu un CDAS – Comité d'Action Social – pour évoquer la tenue et l'organisation de la journée Arbre de Noël.

FO est attaché à l'organisation de ce moment tel qu'il est organisé depuis de nombreuses années :

spectacle pour les enfants, distribution des cadeaux et friandises, goûters offerts aux enfants.

C'est un moment fort en convivialité entre les agents et leurs enfants mais aussi entre les bénévoles agents des finances actifs et retraités qui participent à l'organisation de ce moment de festivité appréciée des enfants et aussi de leurs parents.

Durant cette année particulière de crise sanitaire liée au COVID, le maintien de cette action a bien attendu été discuté en amont de ce CDAS et fait l'objet de groupes de travail entre les OS et la déléguée à l'action sociale.

Nous nous étions donc réunis pour prévoir des situations de replis si nous devions annuler la journée de l'arbre de Noël prévu le mercredi 16 décembre.

La question du maintien de l'arbre de Noël s'est posée dès le début de la séance et à la vue de la situation sanitaire actuelle dans le département, il s'avère que nous ne pourrions pas organiser cet événement.

La préfecture du Vaucluse interdit en effet tout rassemblement festif de plus de 30 personnes.

La journée Arbre de Noël organisé par l'Action Sociale ne pourra donc avoir lieu tel qu'elle était pour le 16 décembre.

Nous avons pourtant prévu une solution avec la troupe qui assure le spectacle la salle de spectacle de Montfavet :

- scinder en 2 séances de 55 minutes chacune le spectacle afin d'avoir 2 fois un jauge de 150 personnes

- distribution des jouets dans une salle séparée par groupe de 5 ou 10 personnes

- entrées et sorties filtrées

- aération de 15 minutes entre les séances

Il s'agissait d'un protocole assez lourd et se posait aussi la question du

nettoyage des sièges entre les 2 séances.

Dans un contexte de dégradation sanitaire et en fonction des règles imposées par la Préfecture, c'était au Président du CDAS, M Gautier de prendre la décision d'annuler cette journée.

M Gautier a donc pris la décision d'annuler la journée Arbre de Noël, voici son mail envoyé au OS :

« bonsoir à toutes et tous, conformément aux échanges en CDAS du 8 octobre, la déléguée à l'action sociale Mme GUILLAUSSIER a pris contact avec la personne qui, à la préfecture, gère les questions posées par l'application des prescriptions sanitaires des récents arrêtés préfectoraux. Au vu de la réponse de la Préfecture, que l'évolution prévisible de la situation sanitaire ne permet pas de moduler dans les semaines qui viennent, je ne peux, hélas, que prendre la décision de ne pas organiser, cette année, l'arbre de Noël de la direction à la salle de Montfavet (en souhaitant fortement que cela restera cantonné à 2020). »

La décision devait être prise rapidement afin de pouvoir conserver les crédits alloués à l'action sociale pour notre département.

En effet tout crédit non dépensé dans l'année est non seulement perdu pour l'année 2020 en cours mais réduit aussi l'enveloppe des crédits alloués l'année suivante, donc pour 2021.

Nous avons bien attendu prévu de consacrer ces crédits à d'autres actions si l'arbre de Noël devait être annulé.

Mais il faut gérer ces transferts de crédits au plus vite financièrement et techniquement dans l'application informatique Chorus qui gère les crédits de l'Action Sociale.

Bien attendu les jouets qui devaient être distribués lors de cette journée, le seront dans le courant du mois de décembre sur les sites du département.

Sur Avignon, la salle J sera réservée pour recevoir les jouets et les agents pourront venir les retirer selon les modalités qui seront indiquées par la déléguée à l'Action Sociale, Mme Guillaussier dans les jours à venir.

Les autres services du département seront aussi avertis des lieux et dates de retrait des jouets.

C'est donc avec regret que nous vous informerons de cette nouvelle.

Vos représentants F.O.-DGFIP 84 : Mireille COMPAGNAT et Grégoire NITARD